



china eu india japan korea russia usa

ITER Organization
ITER Headquarters
CS 90 046 Route de Vinon
13067 Saint Paul Lez Durance Cedex
FRANCE
www.iter.org

Instructions aux Soumissionnaires

**FOURNITURE DE SERVICES DE TAXIS A L'ORGANISATION ITER
ITER/C4T/09/75/JBT**

Résumé

Le présent document définit les conditions de présentation des Offres qui seront examinées par l'Organisation ITER.

Table des matières

1	Contexte.....	4
2	Accusé de réception.....	4
3	Conditions de participation à l'Appel d'Offres.....	4
	3.1 Nombre d'exemplaires.....	4
	3.2 Dépôt	4
	3.3 Signature	5
	3.4 Langue officielle	5
	3.5 Correspondance.....	5
	3.6 Interdiction de se concerter	5
	3.7 Garantie	5
	3.8 Acceptation des Offres.....	6
	3.9 Portée et Objectifs des Offres	6
	3.10 Conditions du Contrat	6
	3.11 Attribution du Contrat.....	6
	3.12 Frais	6
	3.13 Indemnité.....	6
	3.14 Documents remis par les Soumissionnaires.....	6
	3.15 Soumission d'une offre de remplacement	6
	3.16 Offres incomplètes	7
	3.17 Modification des Offres	7
	3.18 Changement important de situation	7
	3.19 Modification des prix, etc.....	7
	3.20 Spécifications, dessins, etc.	7
	3.21 Retour des documents de l'Appel d'Offres.....	8
	3.22 Validité de l'Offre.....	8
	3.23 Notification de l'évaluation de l'Offre	8
	3.24 Publicité	8
	3.25 Eligibilité.....	8
4	Informations à communiquer avec l'Offre.....	9
5	Informations pour l'évaluation technique de l'Offre.....	9
6	Partie financière de l'Offre	10
7	Procédure et Critères de Sélection	10
8	Consortiums	11

9	<i>Modèles.....</i>	<i>11</i>
	<i>Acknowledgement of Receipt Form.....</i>	<i>12</i>
	<i>Declaration on Honour.....</i>	<i>13</i>
	<i>Tenderer Information Form.....</i>	<i>15</i>

1 Contexte

Le présent document définit les conditions de présentation des Offres qui seront examinées par l'Organisation ITER.

2 Accusé de réception

Le Soumissionnaire devra retourner l'imprimé Accusé de Réception (voir modèle à la section 9 du présent document) dûment complété et signé.

3 Conditions de participation à l'Appel d'Offres

3.1 Nombre d'exemplaires

Les Soumissionnaires devront remettre leur Offre en un original et quatre copies identiques. Ils devront également en fournir une copie électronique sur CD ROM.

3.2 Dépôt

Les offres seront reçues jusqu'à la date et l'heure de clôture indiquées dans la lettre d'Appel d'Offres (*Invitation to Tender (ITT)*).

L'enveloppe intérieure devra être cachetée sans indication de sa provenance, et revêtue de la définition des biens et/ou services et du numéro de référence de l'Appel d'Offres (*Call for Tender (CFT)*) indiqué ci-dessous :

**Contrat de services pour la fourniture de services de taxis à
l'Organisation ITER**

Référence numéro ITER/C4T/09/75/JBT

et sur les deux côtés de l'enveloppe :

**CONFIDENTIEL. A ouvrir par la Commission d'Evaluation des Offres,
uniquement.**

L'enveloppe extérieure sera revêtue du nom et de l'adresse de l'expéditeur et sera adressée à :

**ITER Organization
ITER Headquarters
Contracts and Procurement Division
Jeremy Begot Office 141
CS 90046 Route de Vinon
13067 Saint Paul Lez Durance Cedex
France**

Toute Offre remise dans une enveloppe non cachetée sera automatiquement éliminée.

3.3 Signature

Chaque offre devra être datée et signée par le Soumissionnaire ou son représentant dûment habilité.

3.4 Langue officielle

La langue de travail officielle de l'Organisation ITER est l'anglais. Les Offres devront être rédigées en anglais.

3.5 Correspondance

Toute communication relative aux offres devra être adressée à la personne à contacter indiquée dans la lettre d'Appel d'Offres. Le numéro de référence de l'Appel d'Offres devra être rappelé sur toute correspondance. Toute réponse à une/aux question(s) posée(s) sera adressé à tous les Soumissionnaires, si cela est jugé approprié. Les Soumissionnaires sont priés de ne pas contacter l'Organisation ITER après l'heure et la date de clôture indiquées dans la lettre d'Appel d'Offres, i.e. pendant la période d'évaluation des Offres.

3.6 Interdiction de se concerter

Le Soumissionnaire ne devra pas :

- consulter un autre Soumissionnaire ou concurrent, communiquer avec lui, ni s'entendre sur le prix ou sur toute autre question relative à l'Appel d'Offres dans le but de limiter la concurrence ;
- révéler le prix, directement ou indirectement à un autre Soumissionnaire ou concurrent, excepté dans le cas de tarifs standard ;
- tenter d'inciter une autre personne ou une autre organisation à déposer ou à ne pas déposer une Offre dans l'objectif de limiter la concurrence.

Toutefois, les dispositions qui précèdent ne limiteront pas le droit d'un Soumissionnaire de former un consortium, une joint venture, une société de personnes ou toute autre association analogue pour présenter une Offre commune.

3.7 Garantie

Dans le cas d'une Offre présentée par une filiale l'Organisation ITER se réserve le droit de demander à la société mère de garantir l'exécution des obligations du fournisseur potentiel.

3.8 Acceptation des Offres

L'Organisation ITER ne sera pas tenue d'accepter l'Offre la plus basse, ni une quelconque autre Offre.

3.9 Portée et Objectifs des Offres

Le Soumissionnaire remettra une Offre pour tous les objectifs décrits dans les spécifications techniques du Contrat. Toute Offre faite pour une sélection d'objectifs est explicitement interdite et sera exclue.

3.10 Conditions du Contrat

Les soumissionnaires devront respecter les Conditions du Contrat de l'Organisation ITER. Aucune modification n'est autorisée. Le non-respect de cette clause pourra entraîner l'exclusion de l'Offre.

3.11 Attribution du Contrat

La mise en œuvre d'une procédure d'Appel d'Offres n'oblige pas l'Organisation ITER à attribuer le Contrat qui en fait l'objet.

3.12 Frais

Les frais exposés pour la préparation et la présentation d'une Offre ne seront pas remboursés. Toutefois, dans ce cas particulier, les Soumissionnaires pourront inclure dans leur prix le coût de la traduction de français en anglais. Toutefois ces frais seront payés seulement au fournisseur qui remportera l'appel d'offre. En aucun cas les candidats ne pourront réclamer un remboursement des ces frais.

3.13 Indemnité

L'Organisation ITER ne sera pas tenue de verser une quelconque indemnité aux Soumissionnaires si des Offres ne sont pas acceptées pour cause de non respect des présentes conditions de Soumission, ou si elle décide de ne pas attribuer le Contrat.

3.14 Documents remis par les Soumissionnaires

Tous les documents remis par un Soumissionnaire deviendront la propriété de l'Organisation ITER. Ces documents seront jugés confidentiels.

3.15 Soumission d'une offre de remplacement

Les Soumissionnaires devront satisfaire aux conditions de l'Offre. Si la lettre d'Appel d'Offres autorise des alternatives les Soumissionnaires devront

remettre l'offre /les offres de remplacement dans une lettre séparée jointe à l'Offre.

3.16 Offres incomplètes

Il ne sera pas possible d'examiner une offre si les informations complètes ne sont pas données au moment de la soumission ou si les renseignements et données demandés ne sont pas intégralement communiqués.

3.17 Modification des Offres

Les changements ou modifications apportés aux Offres ne seront admis que s'ils arrivent avant l'heure et la date de clôture indiquées dans la lettre d'Appel d'Offres.

3.18 Changement important de situation

Les Soumissionnaires devront informer l'Organisation ITER de tout changement important de situation pendant la procédure d'Appel d'Offres, comprenant, non exhaustivement :

- un changement affectant toute déclaration, agrément, licence ou autorisation ;
- des changements majeurs sur le plan de l'organisation, une restructuration, une prise de contrôle ou un rachat de la société, ou des événements similaires qui affectent le fonctionnement et/ou le financement du Soumissionnaire ou de ses principaux sous-traitants ;
- la modification d'une quelconque information que l'Organisation ITER pourra prendre en compte pour évaluer les Offres.

Le défaut de communication à l'Organisation ITER des informations susmentionnées pourra entraîner une disqualification.

3.19 Modification des prix, etc.

Les chiffres ne devront être ni modifiés ni effacés. Toute modification de prix, etc. devra être effectuée en barrant les chiffres incorrects et en inscrivant les chiffres exacts au-dessus des chiffres originaux. Le Soumissionnaire devra apposer la date et ses initiales auprès de chaque modification.

3.20 Spécifications, dessins, etc.

Les documents de l'Appel d'Offres ainsi que les spécifications, plans, dessins, modèles, échantillons ou informations émis ou fournis par, ou au nom de, l'Organisation ITER concernant le présent Appel d'Offres sont émis aux seules fins de permettre la présentation d'une Offre et ne pourront être utilisés à aucune autre fin. Cette Offre, ainsi que les autres documents et informations fournis, restera la propriété de l'Organisation ITER. Toutefois, cette disposition ne limite pas le droit du Soumissionnaire d'utiliser le modèle de dessin pour concevoir la réponse à l'Appel d'Offres.

3.21 Retour des documents de l'Appel d'Offres

Tous les documents devront être retournés à l'Organisation ITER, qu'une Offre soit présentée ou non, et toutes instructions spéciales applicables à l'Offre et aux autres documents ou informations devront être respectées. Tous les dessins, etc. devront être accompagnés, si nécessaire, d'une déclaration indiquant que les dessins et renseignements n'ont pas été copiés, vus ni extraits, en totalité ou en partie, dans un objectif non autorisé, et n'ont été utilisés qu'aux fins de l'Appel d'Offres. Tous les documents qui n'auront pas été émis de la façon susmentionnée et qui seront nécessaires pour le présent Appel d'Offres (s'ils ne sont pas déjà en possession du Soumissionnaire) seront fournis par l'Organisation ITER.

Toutefois, la disposition ci-dessus ne limite pas le droit du Soumissionnaire d'utiliser le modèle de dessin pour concevoir la réponse à l'Appel d'Offres.

3.22 Validité de l'Offre

L'Offre sera valable six mois à compter de l'heure et de la date de clôture indiquée dans la lettre d'Appel d'Offres.

3.23 Notification de l'évaluation de l'Offre

L'Organisation ITER évaluera l'Offre sur la base des réponses apportées par les Soumissionnaires aux conditions définies dans l'Appel d'Offres. Tous les Soumissionnaires seront informés des décisions prises concernant l'attribution du Contrat.

3.24 Publicité

Pendant tout la procédure d'Appel d'Offres, le Soumissionnaire ne pourra faire aucune publicité concernant l'Offre.

3.25 Eligibilité

Seuls les Soumissionnaires faisant partie des membres d'ITER seront qualifiés pour répondre à l'Appel d'Offres, à savoir :

- L'Union Européenne (Etats membres)
- L'Inde
- Le Japon
- La République Populaire de Chine
- La République de Corée
- La Fédération de Russie
- Les Etats-Unis d'Amérique

4 Informations à communiquer avec l'Offre

Les Soumissionnaires devront communiquer – au minimum – les informations/imprimés suivants avec leur Offre :

- 4.1 Déclaration sur l'honneur (voir modèle à la section 9)
- 4.2 Informations sur le Soumissionnaire (voir modèle à la section 9)
- 4.3 Certificat(s) attestant que les obligations ont bien été remplies en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale et/ou de paiement des impôts conformément aux dispositions du pays d'établissement. La preuve de la déclaration et du paiement des impôts, taxes et contributions à la sécurité sociale doit mentionner la situation au 31 décembre de l'année précédente, et être revêtue de la mention « copie certifiée conforme », de la date et de la signature d'une personne habilitée à représenter la société.
- 4.4 Une copie des trois derniers bilans abrégés.
- 4.5 Une copie du/des jugement(s) rendu(s) si le Soumissionnaire (ou une société dans le cas d'une joint venture) est placé sous administration judiciaire.
- 4.6 Une copie des certificats de contrôle de qualité ou des documents équivalents (si demandé dans les spécifications techniques).
- 4.7 Une copie du Programme de Contrôle de Qualité (si demandé dans les spécifications techniques).
- 4.8 Toutes les informations et les documents nécessaires pour que l'Organisation ITER puisse évaluer la capacité technique et professionnelles globale du Soumissionnaire (voir section 5).

5 Informations pour l'évaluation technique de l'Offre

Les informations et documents énumérés dans cette section sont demandés pour permettre à l'Organisation ITER d'évaluer les compétences globales et les capacités professionnelles des Soumissionnaires. Les résultats de cette évaluation seront inclus dans la rubrique Procédure et Critères de Sélection. (Section 7 du présent document).

Outre les informations et documents énumérés dans la présente section, les Soumissionnaires pourront ajouter d'autres documents et informations utiles pour évaluer leurs compétences et leurs capacités techniques et professionnelles à fournir les biens et/ou services décrits dans les Spécifications Techniques délivrées avec le présent document.

5.1 Procédure et Critères de Sélection

Les Soumissionnaires devront présenter - **au minimum** - les informations suivantes :

- a) L'équipe et l'organisation proposées par le Soumissionnaire pour satisfaire aux conditions du Contrat. La répartition des rôles et responsabilités. Il sera également donné une description du déroulement des opérations.
- b) Les Fournisseurs énuméreront dans leur Offre toutes les informations dont ils ont besoin pour effectuer le travail. S'ils n'ont pas besoin de ces informations au début du Contrat, ils indiqueront la date à laquelle elles devront être fournies.

6 Partie financière de l'Offre

Tous les prix seront indiqués en Euros (€) nets de tous impôts et taxes. En tant qu'organisation internationale, l'Organisation ITER est exonérée de tous impôts et taxes. Les impôts applicables (le cas échéant) seront mentionnés séparément.

Les paiements seront effectués une fois l'ensemble des services dûment effectué.

Les Soumissionnaires fourniront une ventilation des frais pour chaque Offre présentée. L'imprimé relatif à la ventilation des frais sera joint au document d'information de l'Offre. Pour la ventilation des frais d'offres additionnelles ou pour les commentaires un document supplémentaire sera joint à l'Offre.

7 Procédure et Critères de Sélection

Critères de Sélection :

- Critères financiers (le chiffre d'affaires annuel minimum devra être égal à deux fois la valeur du contrat, estimée à 150,000.00 €).
- Remise de tous les documents demandés dans les spécifications techniques.
- Retour des documents remplis et signés : déclaration sur l'honneur, imprimé d'information sur le Soumissionnaire.

Pour être prise en compte, votre Offre doit inclure toutes les tâches définies dans la spécification technique.

Critères d'attribution :

Critères d'évaluation	
Critères	Poids
1) Méthode de travail/ système de réservation/ personnel	50%
2) Type et nombre de véhicules (avec un minimum de 10 véhicules disponibles au même moment pour le catégorie 1)	20%
3) Prix	30%
Total	100%

Pour les points 1 et 2 : les Soumissionnaires doivent atteindre le seuil de 50 % du chiffre indiqué (par ex. au moins 25 % pour le critère 1).

8 Consortiums

Les Offres peuvent être présentées par des groupements de fournisseurs de services qui ne seront pas tenus d'adopter une forme juridique particulière avant l'attribution du marché.

Toutes les personnes physiques et morales éligibles ou groupements desdites personnes (consortiums) peuvent soumettre une offre. Un consortium peut être un groupement permanent, légalement constitué, ou un groupement constitué non officiellement pour une procédure spécifique d'appel d'offres.

Toutefois, un groupement de sociétés doit désigner une partie qui sera responsable de la réception et du traitement des paiements faits aux membres du groupe, de la gestion administrative des services, ainsi que de la coordination et de la sécurité. Les groupements de sociétés doivent fournir les documents et informations demandés au point 4. Les critères du point 7 s'appliquent aux groupements pris dans leur ensemble.

Tous les membres d'un consortium (i.e. le leader et tous les autres membres) sont solidairement responsables envers l'autorité contractante. Si une personne physique ou morale inéligible participe elle sera automatiquement exclue, et si cette personne fait partie d'un consortium, le consortium dans son ensemble sera exclu.

9 Modèles

ACKNOWLEDGEMENT OF RECEIPT

To be returned to:

ITER Organization
ITER Headquarters
Contracts and Procurement Division
Jeremy Begot Office 141
CS 90 046 Route de Vinon
13067 Saint Paul Lez Durance Cedex
France

Fax: +33 (0)4 42 17 60 11
jeremy.begot@iter.org

TENDER No. **ITER Call for C4T/09/75/JBT**
DESIGNATION of SERVICES: **Service Contract for provision of taxis service to the ITER organisation**
Officer in charge: **Jeremy Begot**

- WE ACKNOWLEDGE RECEIPT OF ALL TENDER DOCUMENTS FOR THE ABOVE MENTIONED TENDER
(In event of missing elements, contact the ITER Officer in Charge)
- WE INTEND TO SUBMIT A TENDER
- WE WILL NOT TENDER FOR THE FOLLOWING REASONS:

.....
.....
.....

Signature: COMPANY STAMP
Name:
Position:
Tel:
Fax:
Date:

DECLARATION ON HONOUR

TO BE RETURNED ON TENDERER'S LETTERHEAD

Date

SUBJECT: **DECLARATION ON HONOUR**

REFERENCE: **ITER call for C4T/09/**

Service Contract for provision of taxis service to the ITER organisation

I, the undersigned, representing [*full name of Tenderer*], being a Tenderer for the Contract referred to above hereby confirm:

- 1) That I have not been guilty of grave professional misconduct;
- 2) That following any other procurement or grant award procedure financed by the ITER budget, I have not been declared to be in serious breach of contract for failure to comply with my contractual obligations;
- 3) That I have no conflict of interest in connection with the Contract. A conflict of interest could arise in particular as a result of economic interest, political or national affinity, family or emotional ties, or any other relevant connection or shared interest;
- 4) That I will inform the ITER Organization, without delay, of any situation constituting a conflict of interest or liable to result in a conflict of interest;
- 5) That I have not granted, sought, attempted to obtain or accepted any advantage, financial or otherwise, to or from any party whatsoever, constituting an illegal practice or involving corruption, either directly or indirectly, as an incentive or reward relating to performance of the Contract;
- 6) That I am aware that the ITER Organization reserves the right to verify this information, and that I accept the possible consequences that may arise from any false declaration in providing the information required by the ITER Organization in order to take part in the Contract;
- 7) That I am not bankrupt, being wound up, having my affairs administered by courts or entered into an arrangement with creditors.

- 8) That I have not suspended business activities or am the subject of proceedings concerning those matters, or am in any analogous situation arising from a similar procedure provided for in national legislation or regulations;

- 9) I shall ensure that, if non-French national employees are used to carry out the Contract, the said employees shall be authorized to work in France.

Signature:

COMPANY STAMP

Name:

Position:

Tel:

Fax:

Date:

TENDERER INFORMATION FORM

1. SUBJECT CONTRACT

TENDERER:

TENDER No.: **ITER C4T/09/75/JBT**

PURPOSE: **ITER: Service Contract for provision of taxis service to the ITER organisation**

2. TENDERER INFORMATION

CORPORATE NAME:

LEGAL STATUS:

AUTHORISED CAPITAL:

HEADQUARTERS ADDRESS:

.....
.....

PLACE OF BUSINESS ADDRESS:

.....
.....

TELEPHONE: FAX:

TRADE REGISTERED No.: VAT No.:

DATE ESTABLISHED PERMANENT WORKFORCE:

NUMBER OF SECONDARY OFFICES:

NAMES OF MAIN MANAGERIAL STAFF:

1)

2)

3)

NAMES AND JOB POSITIONS OF PERSONS AUTHORISED TO REPRESENT THE COMPANY:

- 1)
- 2)
- 3)

TURNOVER, NET INCOME FOR THE PAST THREE FINANCIAL YEARS:

k€	Year 1	Year 2	Year 3
Turnover			
Net Income (+/-)			

CERTIFICATION, IF ANY:

ACCREDITATION, IF ANY (type and validity):

WORK ACCIDENTS OCCURRING OVER THE PAST FIVE YEARS:

Designation	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Year 5
Frequency rate					
Severity rate					

Signature:

COMPANY STAMP

Name:

Position:

Tel:

Fax:

Date: